Image not found or type unknown

Achat d un bâtiment agricole

Par **Audrey Kirst**, le **30/07/2018** à **18:15**

Bonjour j occupe actuellement un bâtiment agricole appartenant à une personne que je pensais être mon amie puisque nous 'nous connaissons depuis 25 ans. Cela fait 4 ans que nous cherchons une solution pour que je puisse lui acheter ce bâtiment et qu'elle disait vouloir me favoriser par rapport à ses enfants avec qui elle n à pas d atomes crochus. Nous finissons donc par nous mettre d accord avec les conseils d un notaire sur une vente à terme en étalant le paiement sur 20 ans. Nous envoyons la notification à la safer qui ne nous a pas encore répondu. Mais maintenant elle veut que la vente se fasse cash et pas au même tarif. Je voudrais savoir si le fait d avoir notifier la vente a terme à la safer vaut compromis de vente et l engage à me le vendre ou si je doit quitter les lieux merci pour vos reponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés